VERMENAGNA ROYA

Interreg ALCOTRA
Fonds européen de développement régional
Fondo europeo di sviluppo regionale

BASE DE DONNEES DES BIENS IMMOBILIERS

Référencement du bien

Code base données	TE-1-M-e-Sy-A2-V4-1
Dénomination	Système de fortification du col de Tende à la fin du XIXe siècle
Type	Bâtiment
Localisation	Tende, crête frontière nord avec la commune de Limone - Piémont
Coordonnées GPS	1) Fort de Giaure : 44°06'13'' N – 7°31'27'' E 2) Fort Pernante : 44°08'42'' N – 7°3244'' E 3) Fort de la Marguerie : 44°08'18'' N – 7°32'59'' E 4) Fort Central et casernement : 44°09'04'' N – 7°34'10'' E 5) Fort Tabourde : 44°08'10'' N – 7°35'12'' E 6) Fort Pépin : 44°08'33'' N – 7°36'10'' E
Nature	Ensemble d'ouvrages complémentaires
Vocation initiale	Militaire
Vocation actuelle	Autre (sans affectation)
Usage initial	Camp retranché militaire comprenant des batteries de combat, des casernements et divers ouvrages secondaires de logistique
Usage actuel	Sans affectation
Propriétaire	Commune de Tende
Protection légale	Pas de protection officielle
Mots clés	Tende, Roya, fortifications, fort, Giaure, Pernante, Marguerie, Central, Tabourde, Pépin, casernement, col de Tende, Limone

Informations sur la situation du bien

Accès	Depuis Tende. Accès pédestre, depuis la route RD 6204, par l'ancienne route du col. Accès en 4x4 l'été par Castérino et la baisse de Peyrefique. Depuis Limone. Accès automobile l'été depuis la route E74.
Eléments cartographiques	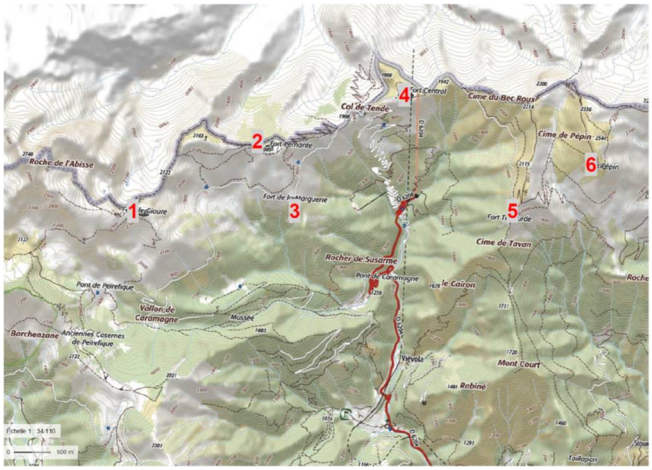

Localisation des six forts du « col de Tende ». (© geoportail.gouv.fr)

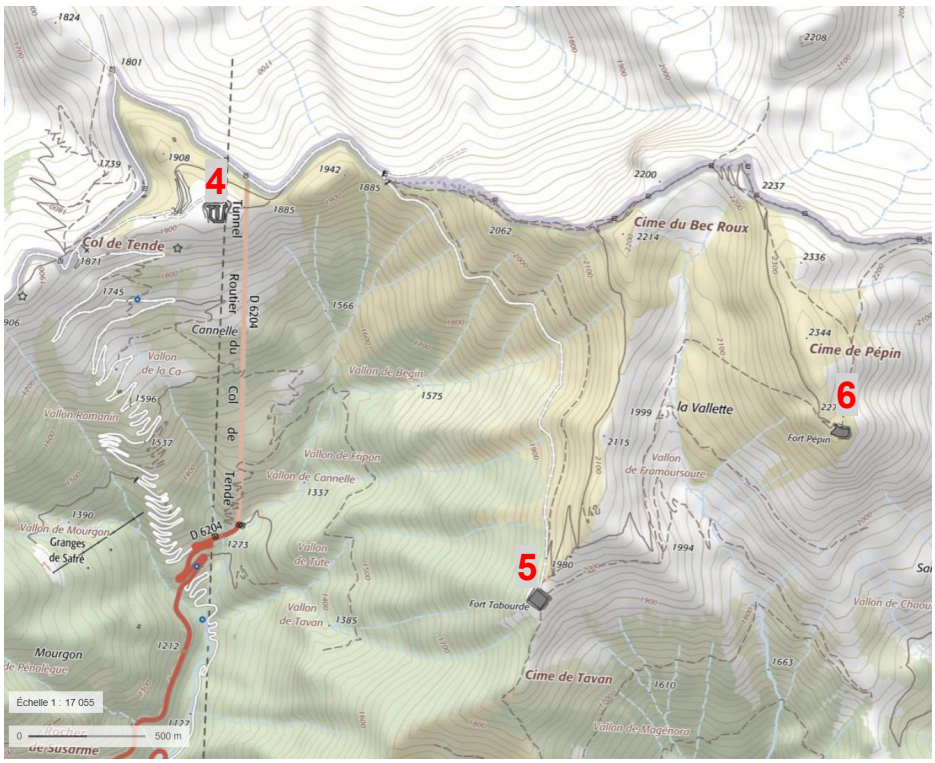

Localisation des forts à l'est du fort Central. 4) Fort Central et casernement ; 5) Fort Tabourde ; 6) Fort Pépin. (© geoportail.gouv.fr)

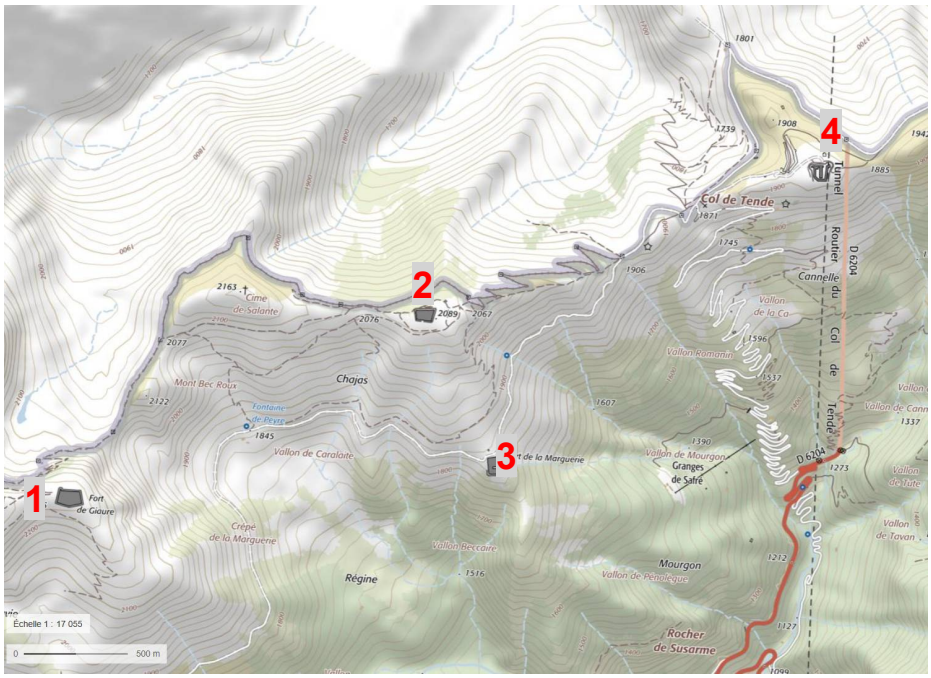

Localisation des six forts à l'ouest du fort Central. 1) Fort de Giaure ; 2) Fort Pernante ; 3) Fort de la Marguerie ; 4) Fort Central et casernement. (© geoportail.gouv.fr)

Contexte / implantation Chacun des six forts est implanté sur un site dominant et dégagé, entouré d'alpages, enneigés l'hiver. Leur position est plus ou moins décalée de la crête vers le versant sud, à l'exception du grand casernement du fort Central qui est légèrement décalé vers le versant nord.

Accessibilité externe Accès en 4x4 à certains forts (voir office du tourisme), sinon l'approche est réservée aux personnes valides, en raison de la nature du parcours pédestre.

Conditions de visite Visites réservées (Propriété privée de la commune et danger potentiel à l'intérieur des constructions)

Informations descriptives et historiques

Caractéristiques générales du bien

Le « camp retranché » du col de Tende est organisé sur deux lignes de défense.

1) Suivant la ligne de crête, quatre batteries (forts) sur 7 km : d'ouest en est, les forts de Giaure, Pernante, Central et Pepin.

2) En contrebas côté Roya, de part et d'autre de la route menant au tunnel, deux batteries distantes de 3 km en position avancée : les forts de La Marguerie et Tabourde.

Un vaste casernement se trouve près du fort Central.

Quatre ouvrages initialement prévus n'ont pas été réalisés et deux autres ont été supprimés par des aménagements ultérieurs.

Le chantier du fort central fut lancé en 1881 et complété en 1883. La mise en chantier des cinq autres ouvrages a suivi. L'armement prévu pour l'ensemble des ouvrages fut assez modeste, 59 pièces d'artillerie de moyen et petit calibre.

En 1892-93, les bâtiments furent reliés par des lignes téléphoniques et télégraphiques.

Il s'agit d'ouvrages en maçonnerie de pierres, typiques de leur époque, entourés de fossés et accessibles par un pont-levis, sensiblement rectangulaires ou pentagonaux, présentant plusieurs fronts d'attaque vers la Roya, armés de canons et protégés par des glacis (faces en pente et enherbées), ainsi qu'un front de gorge (façade arrière) où se trouve l'entrée et des casernements, équipé de créneaux pour des tirs de défense rapprochée. Les différentes casemates (salles) voûtées sont reliées par des souterrains ou des couloirs maçonnés en surface recouverts de remblais protecteurs enherbés.

A l'exception du fort Central qui affirme sa présence par une large façade côté Roya au dessus de la route, les ouvrages d'accompagnement sont plus discrets dans le paysage.

Pendant la première guerre mondiale, les ouvrages furent désarmés au profit du front autrichien. Puis, ces forts périmés face aux progrès de l'artillerie ne furent guère utilisés que comme réserves de munitions et pour le cantonnement de troupes.

Pendant les années 1930, le programme de fortification *Valle Alpino* (ouvrages d'infanterie de type blockhaus pour fusils mitrailleurs), implanta de nombreuses batteries sur le secteur de Tende et La Brigue. Certaines ont été ajoutées à l'ancien camp retranché du XIXe siècle.

Eléments d'intérêt historique et archéologique

Le projet de camp retranché entre Cuneo et la Roya répondait à un besoin stratégique né, en 1860, du rattachement du Comté de Nice à la France, plaçant la frontière franco-italienne au sud des communes de Tende et La Brigue.

Il fut initié en 1871, mais réalisé (et modifié) dix ans plus tard, avec l'arrivée du président du conseil Francesco Crispi, hostile à la France et favorable à une alliance avec l'Allemagne. L'ouverture du tunnel routier du col de Tende en 1882, rendait nécessaire la mise en place d'un dispositif de contrôle militaire de ce passage facilité vers le Piémont.

Les ouvrages du col de Tende n'avaient pas au départ le statut de "fort", mais plutôt de « redoutes » en raison de leur taille et de leur conception, mais l'appellation « fort » a été consacrée par l'usage, sans doute en raison de leur aspect et de leur position.

A la même époque (1877-1900), l'armée française ouvrit des routes dans le massif de l'Authion, y construisit des redoutes maçonnées et des casernements ayant le même but défensif de la crête bordant la Roya française en direction de Nice (Système français Serré de Rivières). La conception des ouvrages italiens du col de Tende répond sensiblement aux mêmes critères de l'artillerie de l'époque.

Eléments d'intérêt artistique

Une caractéristique commune aux ouvrages est la qualité de la mise en œuvre de la maçonnerie traditionnelle : parements des murs et encadrements des baies notamment.

Les matériaux de construction ont été extraits sur place, en majeure partie des calcaire blanc ou granit, selon les veines, ont été utilisés en parements courants,

en blocage de gros moellons et cailloux, et très localement en pierres de taille (encadrements de portes, arches de ponts)…. Les dalles de recouvrement (sol et autres) sont en schiste de Tende gris-vert. Des briques ont été employées pour les chaînes et encadrements de baies. La maçonnerie est hourdie au mortier de chaux. Les parois intérieures, et localement extérieures ont été revêtues d'un enduit à la chaux.

Presque tous les aménagements de second œuvre ont été pillés, à l'exception des vantaux de la porte principale du fort de Giaure.

L'insertion des forts dans un paysage grandiose, et le recouvrement enherbé d'une partie des ouvrages donne à l'ensemble une esthétique remarquable.

Autres particularités de la conception

Le plan-type préconisé en Italie pour les batteries de protection vers 1880 est inspiré de celui des batteries d'artillerie de type Serré de Rivière (1874). Le front d'attaque est formé de deux pans égaux et symétriques formant un angle obtus, On retrouve cette symétrie sur la façade arrière (front de gorge), de part et d'autre de la porte d'entrée. Ce plan n'a pas été suivi pour tous les ouvrages du col de Tende, mais la recherche de symétrie est visible.

Chronologie et réalisateurs

1881 : Marché de construction et début des travaux du fort et du casernement Central.

1883 : Achèvement du fort et du casernement Central, quelques travaux finis en 1885.

1883 - 1884 : Construction du casernement Central.

1883 - 1884 : Construction du fort de Giaure.

1883 : Marché de construction des forts Pernante, Marguerie et Tabourde.

1885 : Achèvement du fort de la Marguerie.

1892-93 : Raccordement du site à des lignes téléphoniques et télégraphiques

Vers 1900 : Construction d'une ligne de téléphérique arrivant face au fort Central

1914-18 : Désarmement des forts du col de Tende au profit du front autrichien.

Contextes sociaux historiques

Depuis la fin de l'empire carolingien, la vallée de la Roya, qui est une voie de passage vers le col de Tende, un des plus bas des Alpes, a subi les fluctuations territoriales des états voisins. La République de Gènes, la Savoie et la Provence, puis la France, se sont disputé cette petite vallée d'une quarantaine de kilomètres, qui a été morcelée entre basse, moyenne et haute Roya, séparées ou regroupées au gré des conquêtes et des accords.

Après la fin des invasions sarrasines (Xe siècle) un premier système féodal de fortifications visait d'une part la surveillance des circulations dans la vallée (tours de guet, petites forteresses), et d'autre part la sécurité des villages enserrés dans des remparts, autour d'un château.

La naissance des grands états et les progrès de l'artillerie ont déplacé les fortifications sur les lignes de crêtes qui contrôlaient le passage des armées, notamment le massif de l'Authion et le col de Tende.

Traditions orales

Non documenté.

Portfolio descriptif et historique

Dessins techniques Voir portfolio de chaque ouvrage.

Imagerie historique Non documenté.

Vues actuelles *Voir aussi portfolio de chaque ouvrage.*

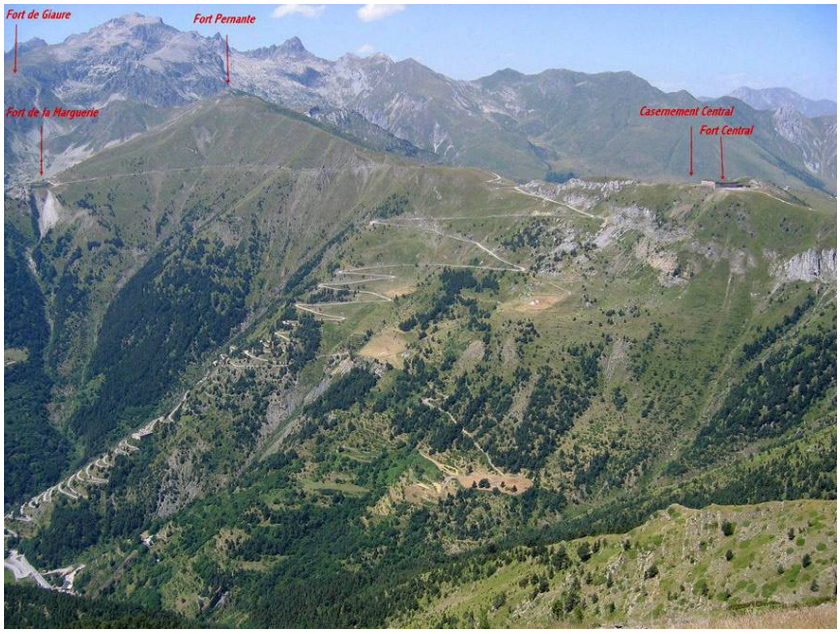

Vue générale d'est en ouest, prise depuis le fort Tabourde. (cliché © Serge Forneris)

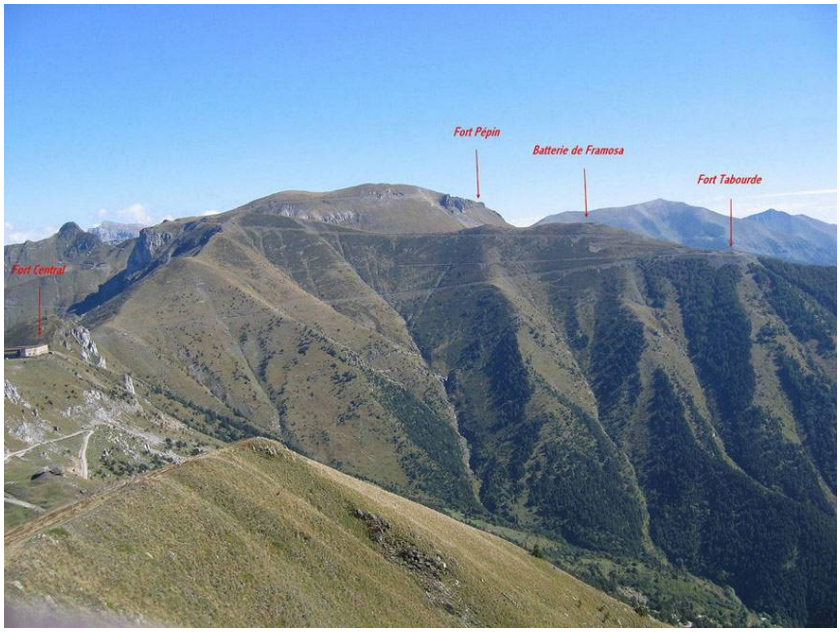

Vue générale prise d'ouest en est depuis le fort de la Marguerie. (cliché © Serge Forneris)

Schémas explicatifs et autres illustrations

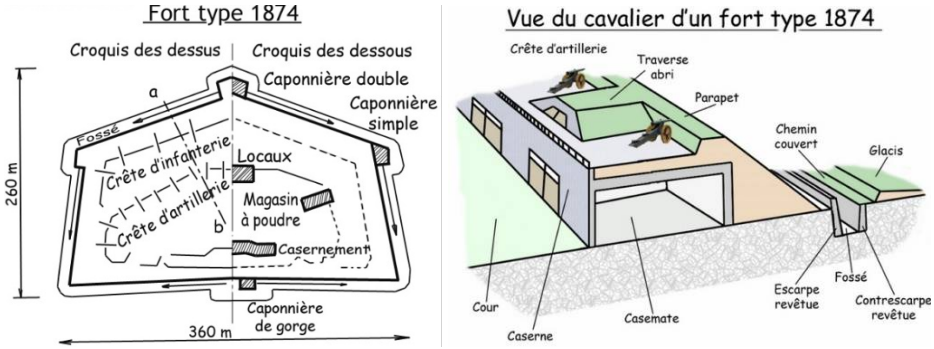

Plan type et front de défense d'un fort « Serré de Rivières ». (source © Albertville-fortifications.fr)

Portfolio complémentaire du sous-ensemble n°1 : Fort de Giaure

Dénomination du sous-ensemble n°1

Fort de Giaure (*Giaura*)

Description du sous-ensemble n°1

Le fort de Giaure, le plus élevé et le plus à l'est des ouvrages, a été construit entre 1883 et 1884 à 2 260 mètres d'altitude, sur la cime du même nom. L'état sanitaire actuel du fort de Giaure est moyen, mais aucune partie ne menace vraiment ruine.

Cette batterie conçue pour 10 pièces d'artillerie, domine tout le haut bassin versant ouest de la Roya. Elle n'est commandée que par la proche pointe de l'Abisse (2775 mètres).

Le fort de Giaure est le plus conforme au plan-type préconisé en Italie vers 1880 pour les batteries de protection. Son plan en trapèze et son implantation sont conformes au modèle courant des ouvrages Serré de Rivières. Son emprise au sol globale, fossés compris, est la plus grande des cinq ouvrages du barrage qui entourent le fort Central.

Cet ouvrage fut le plus coûteux de l'ensemble.

Le fort, conçu pour une garnison de 170 hommes et un armement de 10 pièces, orienté en majeure partie vers le front sud, et complété vers l'est, couvrait à la fois la vallée de La Roya et le vallon de Casterino, entre la Basse de Peirefique et la baisse de Barsenzana. Le flanc ouest n'était pas aménagé pour l'artillerie.

Le projet initial de 1881 prévoyait un ouvrage retranché complémentaire, non réalisé.

Pendant les années 1930, un ouvrage d'infanterie du Vallo Alpino a été aménagé en liaison avec le fort.

Conception

L'ouvrage est implanté sur une plate-forme naturelle formant une excroissance au sud-est de la ligne de crête, suffisamment étendue pour permettre la réalisation d'un vaste ouvrage pentagonal et symétrique, cerné d'un fossé creusé dans le banc rocheux, avec contrescarpe revêtue et fond horizontal. Au revers de la contrescarpe sud et nord-ouest, les déblais produits par les travaux de terrassement out été utilisés pour combler les manques du terrain naturel, unifier les escarpements en glacis, et assurer le défilement de l'ouvrage depuis la vallée au sud.

Ces remblais ont aussi permis d'élargir le passage d'accès vers le front de gorge (arrière), où se trouve l'entrée, au nord, précédée d'une étroite esplanade sur laquelle s'élève une fontaine.

Le plan de l'ouvrage et conforme au modèle type de 1880, se définit par deux fronts opposés et deux flancs. Au sud, le front d'attaque à deux pans, sommet du pentagone, est plus long que le front de gorge nord, dont le développement (plus de 90 m), dépasse nettement celui des autres batteries du camp retranché de Tende. Les flancs est et ouest, symétriques, sont plus courts.

Les casemates du casernement sont situées sur un niveau côté front de gorge.

Entorse à la conception symétrique de son plan, le fort est pourvu d'une seule caponnière, sur l'escarpe de l'angle nord-ouest. Le flanquement du fossé est assuré en outre par deux galeries de contrescarpe crénelées à feux de revers, symétriques, dans les angles sud-est et sud-ouest. L'adoption des galeries défensives de contrescarpe desservies par des souterrains franchissant le fossé, a été préférée aux caponnières, dans l'évolution de la conception des ouvrages défensifs italiens des années 1880.

Le front de gorge, au nord, au milieu duquel se trouve la porte d'entrée, est occupé, dans la quasi-totalité de son développement, par un bâtiment de casernement. La façade extérieure est percée d'une fenêtre par travée.

Les murs d'escarpe des flancs est et ouest ne sont percés d'aucune fenêtre, mais d'une série des créneaux de jour ou de fusillade.

Les fenêtres du front nord (aux jambages chaînés en briques) sont inscrites dans une feuillure d'encastrement et couvertes d'arcs de décharge en moellons.

La porte est précédée d'un demi-pont attenant à la contrescarpe, autrefois prolongé d'un tablier de pont-levis à bascule (détruit) dont le contrepoids était constitué de deux fléaux lestés qui passaient par des saignées au sol du passage, vers une fosse voûtée. Le seuil monolithe sur lequel jouait l'axe de rotation du tablier basculant est encore en place.

Le passage d'entrée, qui suit immédiatement les vantaux de la porte et forme un large couloir rectiligne voûté en berceau surbaissé comporte deux bandes de roulement en dalles de pierre dure, pour les roues des convois, séparées d'une calade de cailloux. Dans la cour, cette chaussée se divise en deux branches latérales.

Au milieu du mur de façade-écran du cavalier, une porte piétonne mène aux quatre magasins enterrés dans le cavalier. Sous les magasins se trouve la citerne souterraine du fort (300 m^3). Au fond de la travée centrale du magasin, un puits en briques à margelle de pierre permettait de puiser l'eau de cette citerne, alimentée par un aqueduc.

Un escalier dessert le grand corridor est-ouest qui distribue les 15 casemates du niveau bas, affectées en majeure partie à des dortoirs de garnison, et se prolonge en sous-sol pour desservir un souterrain qui traverse le fossé et dessert le magasin à poudres du fort, implanté au delà de la contrescarpe, immédiatement à l'est de l'axe d'entrée du fort. Ce magasin, est ceinturé de son couloir d'isolement voûté.

Des petits ouvrages annexes et un ouvrage d'infanterie des années 1930 voisinent le fort, ce dernier raccordé par une galerie de contrescarpe.

Iconographie du sous-ensemble n°1

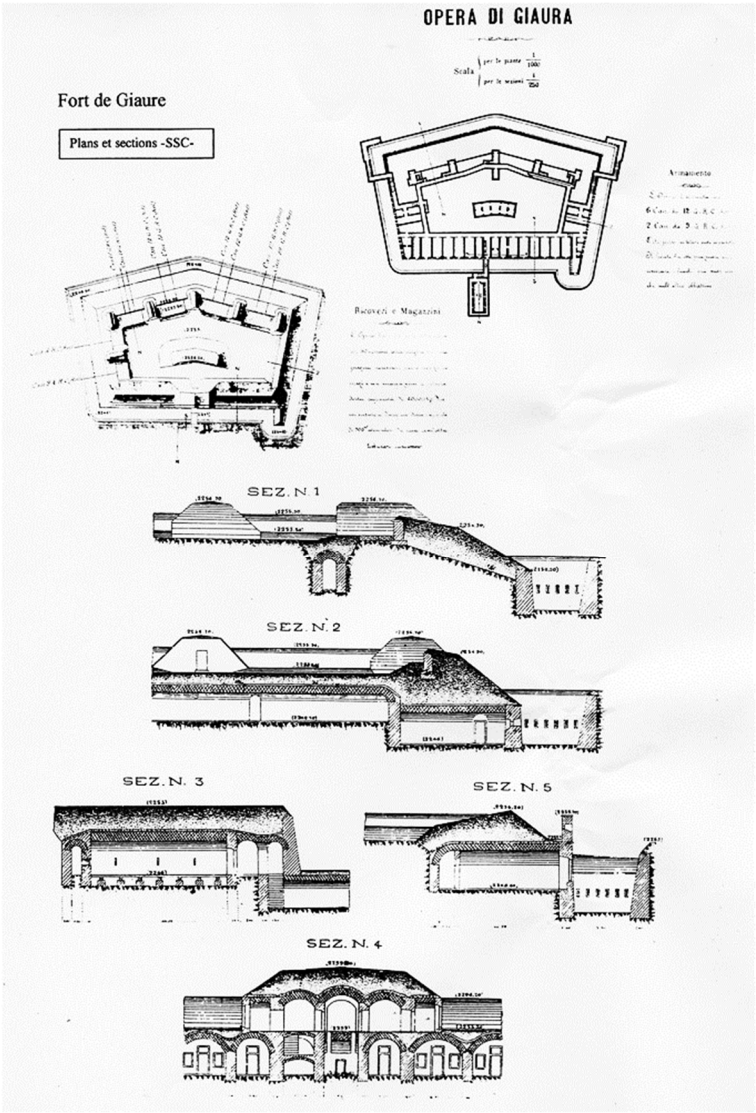

Plan et coupes du fort (Source Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général, © Archivi del genio Militare, Turin)

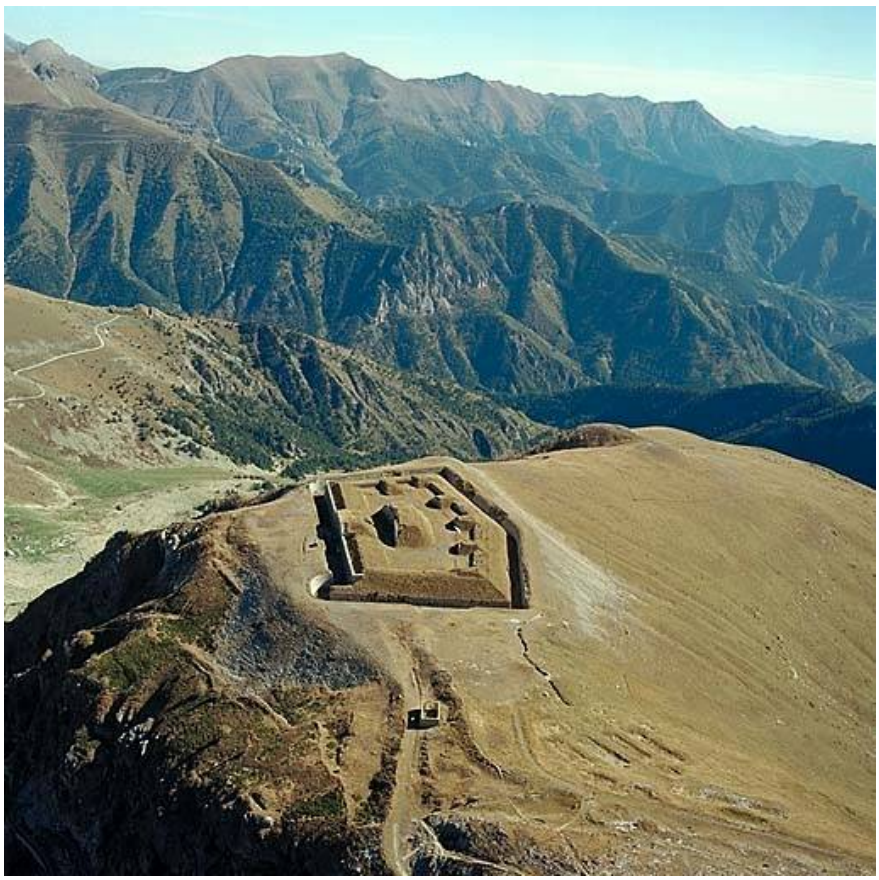

Vue aérienne ouest du fort de Giaure. (© Marc Heller/ Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général)

Angle nord-ouest du fort. Au premier plan, la caponnière. (cliché © Serge Forneris)

Cour intérieure, emplacements de tir, traverses-abris. (cliché © Serge Forneris)

Portfolio complémentaire du sous-ensemble n°2 : Fort Pernante

Dénomination du sous-ensemble n°2

Fort Pernante (Pernante)

Description du sous-ensemble n°2

Le « fort » Pernante est implanté à 2115 m d'altitude, sur une éminence de la ligne de crête à l'ouest du col de Tende. Il domine directement le fort Marguerie d'environ 300 m.

Son état sanitaire général est très médiocre, certaines parties tombent en ruine.

Cette batterie de protection de type italien 1877-1880 était l'un des cinq "ouvrages" d'appoint du fort de barrage dit Fort Central, l'ensemble composant le camp retranché du Col de Tende.

Le marché de construction de cet ouvrage fut signé le 10 juillet 1883.

L'ouvrage fut conçu pour une garnison de 150 hommes et un armement de 4 à 6 canons vers le front sud, l'ouest, les lacets de la route du col et le flanc Tabourde à l'est.

Un retranchement non réalisé, aurait dû compléter la redoute.

A une date inconnue, mais ancienne, la majeure partie des terres du rempart du front nord a été déblayée, mettant à nu une partie murs des casemates initialement enterrées.

Conception

L'ouvrage implanté sur un des sommets de la ligne de crête, domine les abords très escarpés. Les limites de l'espace disponible, ainsi que la nécessité d'un fossé périphérique, ont réduit le développement en profondeur de l'ouvrage.

Le front de gorge, plus long que les autres, est identique à ceux de la Marguerie et de Tabourde, bien qu'il ne soit pas exposé à un relief naturel dominant. Le chemin d'accès monte depuis la route stratégique entre le fort Central et le fort de Giaure.

Les déblais de terrassement ont été utilisés au revers de la contrescarpe des fossés sur les flancs les plus escarpés pour recharger et régulariser les pentes en formant un glacis de remblai.

L'ouvrage ne possède pas de caponnière, absence compensée par l'aménagement de deux galeries de contrescarpe à feux de revers dans les angles opposés nord-est et sud-ouest, évolution de la conception des ouvrages défensifs italiens dans les années 1880.

L'ouvrage présente trois fronts d'attaque.

La porte d'entrée occupe le centre du front de gorge, au nord. On y trouve un bâtiment de casernement à deux étages avec façade extérieure percée d'une fenêtre par travée (niveau fossé et rez-de-chaussée). Cette façade est couronnée par un parapet d'infanterie maigre percé de créneaux de fusillade qui assurent la défense rapprochée.

Les murs d'escarpe des fronts latéraux ne présentent que quelques créneaux de jour ou de fusillade pour ouvertures.

Le couloir d'entrée du fort se prolonge jusqu'au milieu de la cour, où il est enveloppé d'un rempart de même hauteur que celui du front nord, qui s'y embranche en formant un T. Cette structure protégée rejoint la traverse médiane du rempart sud et divise la cour intérieure en deux parties à peu près égales, desservies chacune par un débouché latéral du passage d'entrée.

Les traverses creuses (abritant des réserves de munitions à double fond) communiquent en sous-œuvre avec une galerie souterraine qui part du corridor de desserte des casemates basses du front nord.

La différence de traitement entre la partie "façade" et les épaulements latéraux est matérialisée par un décrochement vertical coïncidant avec l'interruption du parapet crénelé côté ouest et leur non-superposition côté est.

Le rythme irrégulier des travées de fenêtres correspond à celui de casemates dont la largeur n'est pas constante.

Les deux étages de la façade sont séparés par un cordon-larmier horizontal qui se prolonge au-delà du raccord vertical de cette façade avec le retour d'angle du mur d'escarpe des remparts est et ouest.

Les fenêtres du front nord, aux jambages chaînés en briques, sont encadrées d'une feuillure pour les contrevents.

Les nombreux créneaux de fusillade du parapet d'infanterie au troisième étage de la façade sont encadrés en briques.

L'égout de ce chemin de ronde crénelé s'évacuait à l'extérieur par huit gargouilles monolithes, placées entre les fenêtres plus basses.

La porte est précédée d'un demi-pont attenant à la contrescarpe, autrefois prolongé d'un tablier de pont-levis à bascule (détruit) dont le contrepoids était constitué de deux fléaux lestés qui passaient par des saignées au sol du passage, vers une fosse voûtée. Le seuil monolithe sur lequel jouait l'axe de rotation du tablier basculant est encore en place.

Le passage d'entrée, large couloir voûté en berceau surbaissé, comporte deux bandes de roulement en dalles de pierre dure, pour les roues des convois, séparées d'une calade de cailloux. Le passage dévie légèrement à droite pour finir perpendiculaire au front sud du fort. Il aboutit à un carrefour couvert pavé de dalles soigneusement appareillées. Le passage transversal à ce carrefour dessert les deux portes latérales ouvrant sur les deux moitiés de la cour intérieure.

Peu avant le carrefour, un puits encastré dans le mur de gauche du passage d'entrée communique à la citerne souterraine du fort (300 m^3), en partie sous la moitié est de la cour, alimentée par un aqueduc .

L'ancien magasin à poudres du fort, est doté d'un couloir d'isolement périphérique. Des passages sous le fossé desservent deux galeries de contrescarpe à feu de revers dans les angles sud-ouest et nord-est du fossé.

Iconographie du sous-ensemble n°2

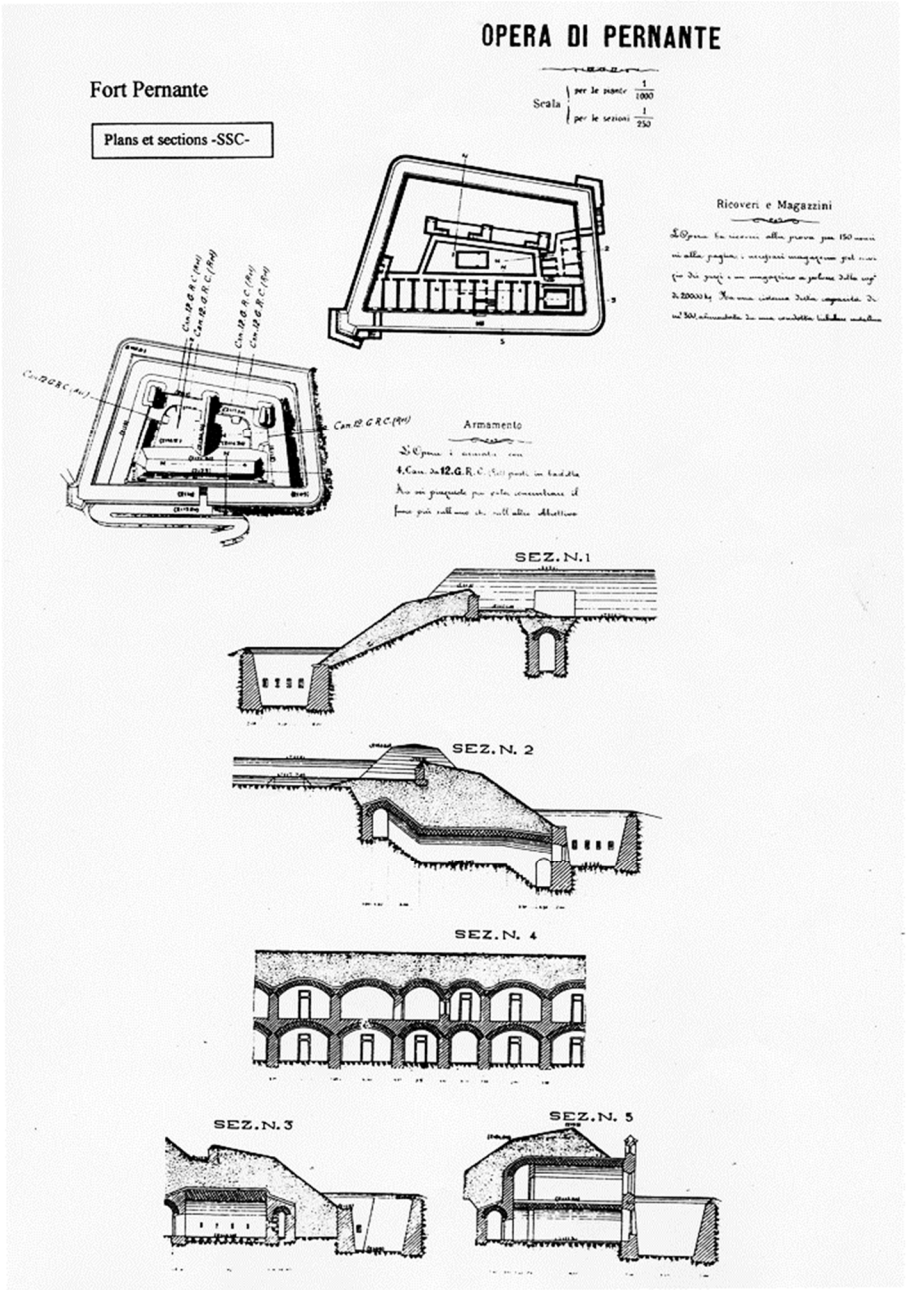

Plans et coupes du fort Pernante. (Source Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général, © Archivi del genio Militare, Turin)

Vue aérienne sud-ouest du fort Pernante (cliché © Vincent Jacques / Drône de Regard)

Détail de la façade du bâtiment du front de gorge, centré sur la porte à pont-levis du fort Pernante. (cliché © Marc Heller/ Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général)

Fossé du flanc est dont le mur d'escarpe est percé de créneaux de fusillade. (cliché © Serge Forneris)

Emplacement de tir pour canon à affût tournant et traverse-abri. (cliché © Serge Forneris)

Portfolio complémentaire du sous-ensemble n°3 : Fort de La Marguerie

Dénomination du sous-ensemble n°3

Fort de La Marguerie (*Margheria*)

Description du sous-ensemble n°3

Le fort de La Marguerie est le plus important des cinq ouvrages d'appoint du fort Central (environ 100 m de profondeur nord-sud, fossé compris). Il est également le plus complexe et le plus dissymétrique et possède le plus grand nombre de casemates (salles)

Cet ouvrage avancé est situé à 1 849 m d'altitude, près de 300 m sous la ligne de crête.

Son état sanitaire général est médiocre, certaines parties menacent ruine.

Il a été conçu pour être armé de 11 canons vers les fronts sud (tir frontal vers la vallée) et est (tir de flanquement vers le col et la route d'accès au col).

Conception

Le fort de La Marguerie est implanté sur une avancée rocheuse terrassée pour créer une assiette trapézoïdale.

Il présente quatre fronts rectilignes, un front de gorge et trois fronts d'attaque. Son plan est proche d'un carré mais d'organisation dissymétrique.

Les trois fronts d'attaque surplombent les pentes, tandis que le front de gorge (nord) et l'angle nord-ouest sont retranchés artificiellement par le surcreusement d'un fossé dans le roc, et par une entaille dans l'arête rocheuse qui le domine.

La principale dissymétrie du plan tient au fait que le front côté est est implanté sensiblement plus bas que celui de l'ouest, ce qui a entraîné une adaptation de la conception de la protection de l'ouvrage, par deux galeries de contrescarpe à feux de revers dans les angles opposés nord-est et sud-ouest, évolution de la conception des ouvrages défensifs italiens dans les années 1880. En raison de la topographie, le front est est protégé par une « fausse-braie », et non par un fossé. Il s'agit d'un terre-plein aménagé plus bas que le rempart principal pour pouvoir le défendre. Cette terrasse est contenue par un haut parapet ; l'égout des eaux de pluie se fait vers l'extérieur par trois goulottes en pierre saillant sur l'escarpe.

Les déblais de terrassement ont été utilsés au revers des contrescarpes des flancs les plus escarpés pour recharger et régulariser les pentes en formant un glacis ; sauf à l'angle sud-ouest qui n'a pas été achevé, ou qui a glissé.

La route militaire qui dessert le fort de La Marguerie continue vers l'ouest en direction de la baisse de Peyrefique, puis de Castérino. Elle longe la contrescarpe du front de gorge nord.

La porte d'entrée se trouve près du centre du front de gorge (72 m de long), On y trouve le bâtiment de casernement sur deux étages, dont la façade est percée d'une fenêtre par travée (niveau fossé et rez-de-chaussée). Les travées sont irrégulières comme les dimensions des casemates éclairées.

Les deux étages sont séparés par un cordon-larmier. Les fenêtres ont un couvrement en arc surbaissé de briques (certains réparés par des linteaux de béton). Comme sur les autres ouvrages, une feuillure autour de l'encadrement des fenêtres permettait d'encastrer les contrevents en position ouverte dans le plan des murs.

Les nombreux créneaux de fusillade (protection rapprochée) du parapet d'infanterie qui constitue le troisième niveau de la façade sont encadrés en briques (localement réparés avec des moellons et une chape de ciment).

La porte est précédée d'un demi-pont attenant à la contrescarpe, autrefois prolongé d'un tablier de pont-levis à bascule (détruit) dont le contrepoids était constitué de deux fléaux lestés qui passaient par des saignées au sol du passage, vers une fosse voûtée. Le seuil monolithe sur lequel jouait l'axe de rotation du tablier basculant est encore en place.

L'encadrement de la porte est en pierre de taille noire.

Le passage d'entrée, large couloir voûté en berceau surbaissé, comporte deux bandes roulement en dalles de pierre dure, pour les roues des convois, séparées d'une calade de cailloux. Le passage dévie légèrement pour aboutir

dans la cour est. Sous la cour se trouve la citerne du fort (150 m^3) dotée d'un puits à margelle semi-circulaire calé dans l'angle rentrant du passage. Cette citerne était alimentée par un aqueduc captant des sources à une distance d'environ 400 m, près de la route d'accès.

Le terrain de la cour intérieure recouvre les voûtes de l'étage unique de l'aile de casemates est. De cette cour partent les accès aux ailes de casemates enterrées des différents fronts.

La façade des casemates sud est ruinée par un éboulement.

Ceux galeries de contrescarpe percées de créneaux de fusillade assuraient le flanquement des fossés et de la « fausse-braie » est.

Le magasin à poudre du fort et son couloir d'isolement périphérique sont profondément enterrés sous le rempart ouest.

Quelques ouvrages périphériques complètent le fort.

Iconographie du sous-ensemble n°3

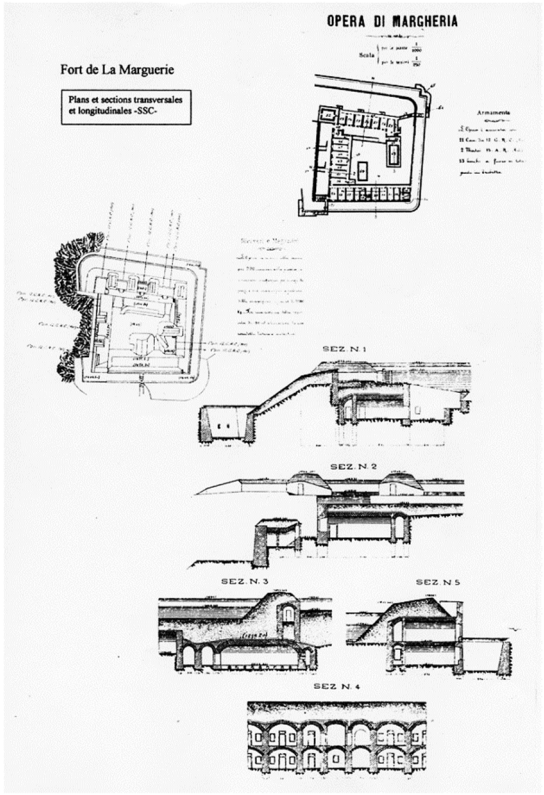

Plans et coupes du fort de La Marguerie. (source © Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général, © Archivi del genio Militare, Turin)

Vue aérienne du fort de la Marguerie. (cliché © Vincent Jacques / Drône de Regard.fr)

Vue plongeante nord-ouest, au fond le coffre de contrescarpe de défense du fossé. (cliché © Serge Forneris)

Terre-plein destiné à porter les pièces d'artillerie. (cliché © Serge Forneris)

Portfolio complémentaire du sous-ensemble n°4 : Fort Central

Dénomination du sous-ensemble n°4

Fort Central (*Colle Alto*) et Casernement

Description du sous-ensemble n°4

Le Fort central

Le Fort Central est le centre et la pièce maîtresse du groupe d'ouvrages constituant le "barrage" de Tende. Il contrôle directement la route et le col de Tende.

Il est du type « fort de barrage de camp retranché », des années 1870-1875, tandis que les cinq autres "forts de rideau", réalisées ensuite, s'apparentent au type des batteries de protection, à l'appui du fort Central. Ce fut le dernier construit en Italie de ce type.

Ce fort, aux façades hautes et exposées, se distingue du caractère « défilé » (peu visible) des fronts d'attaque des batteries d'appoint.

Il est implanté à 1 926 m d'altitude, 600 m à l'est du col de Tende géographique.

Son état sanitaire général est moyen, mais aucune partie ne menace vraiment ruine.

Son marché de construction, signé le 7 mai 1881, incluait le Casernement Central. Le chantier commencé immédiatement fut achevé pour l'essentiel en 1883, certains postes étant réalisés en 1885.

Le fort a été conçu pour héberger 210 hommes. Outre la défense rapprochée par les créneaux de tir, il était équipé de 12 emplacements de tir d'artillerie sous casemates en rez-de-chaussée, 8 emplacements pour canons au front sud et sud-ouest, 2 canons à l'ouest, et 2 à l'est. Entre 1887 et 1890, deux casemates sur les fronts latéraux furent équipées d'une mitraillette, ce qui entraîna le percement de canonnières à la place des créneaux de fusillade préexistants.

Vers 1900, la station supérieure d'une ligne de téléphérique fut installée près du fort central. Longue de 3,2 km elle reliait le site du Fort et du Casernement Central aux magasins de la Panice, situés 700 m en contrebas sur le versant nord de la montagne. Ce téléphérique avait pour vocation de faciliter l'approvisionnement du fort et des casernes, inaccessibles par la route en hiver.

Le téléphérique a cessé d'être entretenu, et a commencé à tomber en ruines après la seconde guerre mondiale.

Conception du fort central

Le fort occupe une petite éminence naturelle qui surplombe l'entrée sud du tunnel routier ouvert en 1882.

Le plan du fort est un trapèze équilatéral dont l'angle sud-ouest a été coupé.

Un fossé creusé dans le roc, à contrescarpe revêtue, entoure le fort sur trois de ses fronts : seul le front sud surplombe directement la pente abrupte du versant. Les contrescarpes est et ouest du fossé s'interrompent au droit de l'escarpe du front sud, glacis très oblique aménagé dans l'affleurement rocheux naturel.

Les deux angles du front de gorge (nord) sont dotés d'ouvrages de flanquement saillants, de conception intermédiaire entre une grosse caponnière et une tour basse. Ces deux caponnières sont les seuls organes du fort disposant d'un niveau actif en fond de fossé en plus du rez-de-chaussée. Celle du nord-est a deux flancs, et peut donc battre à la fois le fossé est et le fossé nord ; celle de l'angle nord-ouest ne flanque que le fossé ouest.

Les déblais de terrassement ont été déposés sur les flancs latéraux afin de créer deux larges plateformes nivelées à l'horizontale.

La porte du fort, dans le front de gorge, est décentrée (vers l'est) par l'aile de caserne à deux niveaux qui divise la cour du nord au sud.

La porte est précédée d'un demi-pont attenant à la contrescarpe, autrefois prolongé d'un tablier de pont-levis à bascule (détruit) dont le contrepoids était constitué de deux fléaux lestés qui passaient par des saignées au sol du passage, vers une fosse voûtée. Le seuil monolithe sur lequel jouait l'axe de rotation du tablier basculant est encore en place.

L'encadrement de la porte est en pierre de taille noire.

A la différence des cinq ouvrages d'appui de type batterie qui l'environnent, le fort Central (caponnières exclues) n'a pas de niveau de casemates sous le rez-de-chaussée (seulement des citernes et silos), de sorte que ses escarpes sont aveugles. En revanche, comme dans les façades de front de gorge de ces cinq batteries, c'est à la transition entre le niveau d'escarpe et le rez-de-chaussée que règne le bandeau-larmier qui court de façon continue autour des façades extérieures. Le mur est uni et nu entre le rez-de-chaussée et le premier étage des façades. L'arase des murs de l'ensemble du fort est protégée de dalles saillant en larmier.

Tous les créneaux du rez-de-chaussée et du premier étage ont un encadrement en briques, à l'exception de ceux des caponnières au niveau du fossé, qui sont encadrés en pierres.

Les façades sur cour des bâtiments à deux niveaux de casemates, comme la façade ouest de la caserne transversale, sont percées de fenêtres à l'étage, et de portes au rez-de-chaussée, pour chaque travée de casemate.

Les fenêtres, couvertes d'un arc surbaissé en briques (certains en schiste), masqué par l'enduit, sont encadrées d'une feuillure en réserve du parement qui permettait d'encastrer les contrevents en position ouverte (et ainsi de les

protéger des intempéries). Cette caractéristique est commune à tous les ouvrages du camp retranché.

Les casemates des bâtiments d'enveloppe sont voûtées en berceau d'axe transversal, moins surbaissé au rez-de-chaussée qu'à l'étage. Les murs du RdC sont percés d'une porte assez large pour donner accès aux pièces d'artillerie.

L'élévation de la caserne longitudinale est moins haute que celle des bâtiments d'enveloppe, en raison d'une hauteur de RdC moindre.

Des réserves souterraines et des citernes (capacité non connue) occupaient le sous-sol du fort. L'alimentation en eau se faisait par un aqueduc réputé venir du lac de l'Abisse. On peut voir trois puits.

Dans l'angle nord-ouest du fort est implanté le magasin à poudres du fort, doté d'un couloir d'isolement. Ce magasin forme un bloc isolé sans contact direct avec les murs ou les bâtiments du fort.

La caponnière nord-est, est à peu près deux fois plus spacieuse que la caponnière nord-ouest, sensiblement sur le même plan.

Dans l'axe de la porte du fort, en contrebas du terrassement qui porte le chemin d'accès à cette porte, s'élèvent les ruines du bâtiment qui abritait la station haute du téléphérique d'approvisionnement.

Casernement central

Ce casernement monumental, placé sur le site de Col de Tende, sous la protection du Fort Central, au nord-ouest et en léger contrebas, est le principal lieu de cantonnement de la garnison et du commandement du camp retranché.

Il est totalement protégé, à la fois par le relief et par le fort Central, des vues et des tirs d'artillerie ennemis possibles depuis le bassin de la Roya.

Ce casernement monumental sur cour fermée, ne pouvant résister à l'artillerie, était néanmoins fortifié pour assurer sa propre défense rapprochée, d'où le qualificatif de "casernement défensif", parfois employé pour le désigner.

Il est édifié à 1 907 m d'altitude, à environ 300 m au nord-est du col.

Son état de ruine s'aggrave rapidement.

Le marché de construction du casernement central, destiné principalement au logement des troupes et des officiers du commandement en temps de paix, fut signé le 7 mai 1881. Le chantier ne commença qu'après qu'on eut mené à bien l'essentiel des travaux du fort Central, en 1883, et dura environ un an.

Le casernement comprenait le logement de troupes, les services afférents (cuisines, réfectoire, magasins), les écuries, la boulangerie, l'abattoir, l'hôpital militaire, la prison, le colombier militaire, puis le central téléphonique et télégraphique, et les bureaux de l'administration du camp retranché.

Les casernes et locaux techniques du complexe étaient numérotés de I à IV.

Dans le premier quart du XXe siècle, ce casernement a subi plusieurs remaniements : surélévation des murs gouttereaux des corps de caserne pour modifier la forme du toit, percement de fenêtres à la place de créneaux, d'adjonction de cheminées, construction de l'étage du corps de garde sud, construction de nouvelles latrines, ainsi que d'un garage près de l'entrée du fort, avant 1904. Le plus gros des remaniements est donc vraisemblablement intervenu moins de vingt ans après la construction initiale.

Conception du casernement

Le plan général de ce complexe de casernes se caractérise par l'adaptation à la topographie, sur une aire allongée en forme de croissant, aménagée entre les masses rocheuses, le fort central, et les pentes du versant nord.

L'ensemble s'organise selon un grand axe nord-sud entre les deux longs bâtiments séparés par une cour intérieure. Cette cour ouvre à chacune de ses deux extrémités par un portail charretier au milieu d'un court mur de clôture qui relie transversalement les deux longs bâtiments de casernes entre eux.

Le portail sud constitue l'entrée principale, directement accessible à partir du Col de Tende ; le portail nord s'ouvre vers l'extrémité de l'éperon rocheux.

Le bâtiment est, côté amont du site, est le plus développé. Des angles dans son développement définissent trois corps de caserne. Il se prolonge au nord au-

delà de l'emprise de la cour. Une tranchée de drainage a été aménagée dans le rocher à l'amont du bâtiment.

Le bâtiment ouest est fondé en bordure du versant escarpé, sa façade externe forme un haut soubassement où se trouvent deux niveaux de sous-sol partiels.

Cinq angles extérieurs du casernement (quatre saillants, un rentrant), sont dotés de petits organes de flanquement, la plupart à simple rez-de-chaussée, apparentés à des caponnières, à maçonnerie non renforcée. Les deux portes et leurs abords sont ainsi flanquées.

Les deux casernes sont divisées intérieurement en travées régulières de chambres et autres locaux de part et d'autre d'un couloir longitudinal.

Les deux portes de la cour, dans un mur doté de deux créneaux de tir de chaque côté, sont traitées en portail monumental sobre, dont l'arc surbaissé est couronné d'une corniche et d'un chaperon en forme de toit à égout retroussé. Le portail sud a été démoli après 1992.

Quelques bâtiments annexes complètent les deux grands bâtiments

Iconographie du sous-ensemble n°4

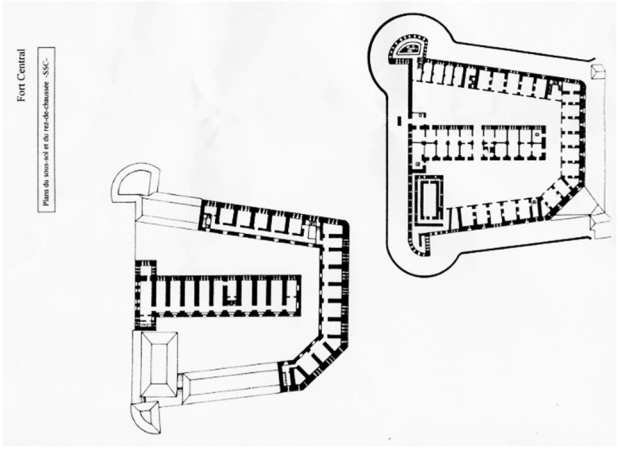

Plan des deux niveaux du fort Central. (source © Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général, © Archivi del genio Militare, Turin)

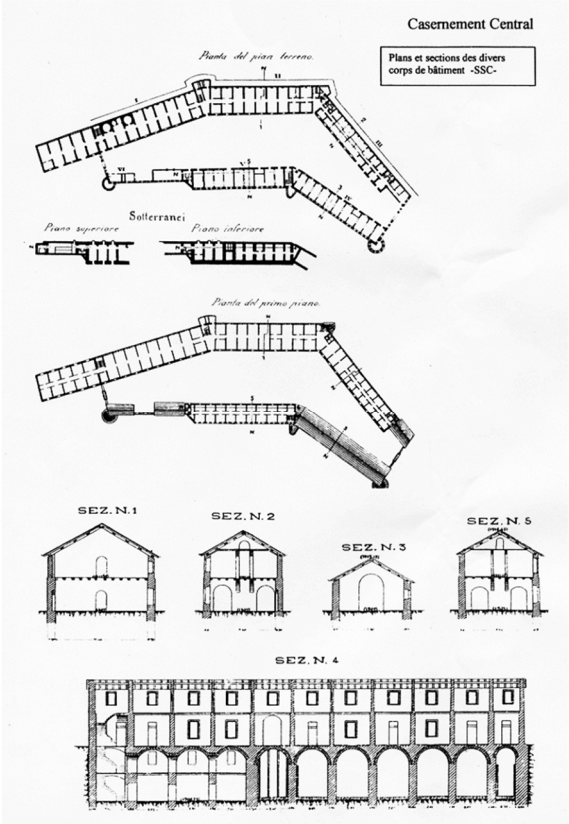

Plans et coupes du casernement Central. (source © Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général, © Archivi del genio Militare, Turin)

Vue aérienne de la crête, de l'ancienne route du col, du fort Central et du casernement central, prise de l'est. (source Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général, cliché © Marc Heller)

Vue sud-est du site (cliché © Vincent Jacques / Drône de regard.fr)

Caponnière nord-est du fort Central, crénelée sur deux niveaux. (cliché © Serge Forneris)

Front de gorge. Pont d'accès à la porte du fort. Au fond, la caponnière. (cliché © Serge Forneris)

Front d'entrée sud du casernement, à gauche les écuries. (cliché © Serge Forneris)

Portfolio complémentaire du sous-ensemble n°5 : Fort Tabourde

Dénomination du sous-ensemble n°5

Fort Tabourde (*Taborda*)

Description du sous-ensemble n°5

Cette batterie de protection de type italien 1877-1880 est bâtie à 2 005 m d'altitude, sous la cime de Beccorosso, au sud-est du fort central.

Son emprise a été aménagée sur une ligne de crête descendante nord (76 m de profondeur nord-sud, fossés compris).

Son état sanitaire général est très médiocre, il tombe en ruine.

Le marché de construction du fort Tabourde a été signé le 10 juillet 1883.

L'ouvrage fut conçu pour une garnison de 120 hommes et armé de 6 à 8 canons, 4 au sud (deux pour le tir frontal vers la vallée, deux dans les angles), 1 ou 2 sur les remparts ouest et est. Le champ d'action couvre le Vallo Fredo, le fond de la Roya, et le chemin d'accès au col de Tende.

Selon le projet initial de 1881, un retranchement annexe aurait dû être construit, sur les pentes de Beccorosso, pour protéger Tabourde, à 2 km de distance, mais ne fut pas réalisé.

En 1890 fut construit, un peu au nord de Tabourde, le poste-relai permettant la communication optique entre le fort Central et l'ouvrage de Pépin.

Un projet de 1891 proposant d'établir une petite batterie pour mortiers de 15 sur la cime de Framosa, qui domine à quelque distance au nord l'ouvrage de Tabourde, fut rapidement approuvé et mis en œuvre, parce qu'il était facile à réaliser et remplaçait en partie des emplacements de mortier initialement prévus dans le fort Central.

Conception

L'ouvrage est établi sur un replat aménagé dans la ligne de crête descendant du nord au sud depuis la cime de Becco Rosso. Il domine des pentes escarpées sur ses flancs est et ouest, et à l'ouest du front sud.

Les fossés sont dotés d'une contrescarpe revêtue continue. Le front de gorge (nord) a été taillé dans l'arête rocheuse dominante, contre la route d'accès qui mène au sentier vers le fort Pépin.

Les déblais ont été utilisés pour régulariser les pentes en glacis. Le fossé et la crête de contrescarpe sont en pente vers l'angle sud-ouest, ce qui a nécessité un renforcement du rempart, créant une dissymétrie.

Le fossé est protégé par deux galeries de contrescarpe à feux de revers dans les angles opposés nord-ouest et sud-est.

L'ouvrage présente trois fronts d'attaque constitués d'un rempart avec revêtement d'escarpe bas en glacis couronné d'un cordon-larmier, parapet en terre et terre-plein.

Le front de gorge, au nord (72 m de long), au milieu duquel est située la porte d'entrée, présente un bâtiment de casernement à deux étages, avec façade percée d'une fenêtre par travée (niveau fossé et rez-de-chaussée). Cette façade est couronnée par un parapet d'infanterie percé de créneaux de fusillade qui assurent la défense rapprochée.

Le front est du fort Tabourde, se présente comme un mur d'escarpe couronné d'une tablette et d'un épais parapet de terre, tenant lieu de façade extérieure à une aile de casemates percée de fenêtres ouvrant directement sur le fossé. Cette disposition non conforme au modèle-type de la batterie de protection, est une variante simplifiée de celle qui existe au fort de La Marguerie.

Le niveau de tir, plus haut, est constitué par le chemin de ronde sur la façade nord, et parapet en pierre à créneaux de fusillade.

La porte du fort située au centre du front nord, dans la façade du bâtiment de casernement percée de neuf travées de largeurs irrégulières de baies superposées sur deux niveaux.

Les deux étages de la façade sont séparés par un cordon-larmier.

Les fenêtres sont couvertes d'un arc surbaissé en briques, et encadrées de feuillures d'encastrement pour les contrevents.

Les nombreux créneaux de fusillade du parapet d'infanterie du troisième niveau de la façade sont encadrés en briques, ébrasés vers l'extérieur. Ils sont dans l'ensemble bien conservés. Les dalles minces en pierre composant la tablette qui protégeait l'arase de ce parapet ont en grande partie disparu.

La porte est précédée d'un demi-pont attenant à la contrescarpe, autrefois prolongé d'un tablier de pont-levis à bascule (détruit) dont le contrepoids était constitué de deux fléaux lestés qui passaient par des saignées au sol du passage, vers une fosse voûtée. Le seuil monolithe sur lequel jouait l'axe de rotation du tablier basculant est encore en place.

La chaussée d'accès à la cour comporte deux bandes de dalles en pierre dure, pour le passage des roues des convois, de part et d'autre une calade de gros moellons surfacés. Le dernier quart du passage, s'élargit pour déboucher à ciel ouvert dans le versant intérieur du rempart ; la chaussée surplombe en ce point une citerne au plan presque carré.

A mi-longueur du couloir d'entrée, passe le corridor est-ouest de distribution des casemates.

Le secteur d'escarpe ouest, entre l'angle et la poterne du corridor, est aujourd'hui gravement ruiné par un éboulement.

Le magasin à poudre du fort, enterré dans la contrescarpe est ceinturé de son couloir d'isolement.

Quelques ouvrages annexes entourent le fort.

Iconographie du sous-ensemble n°5

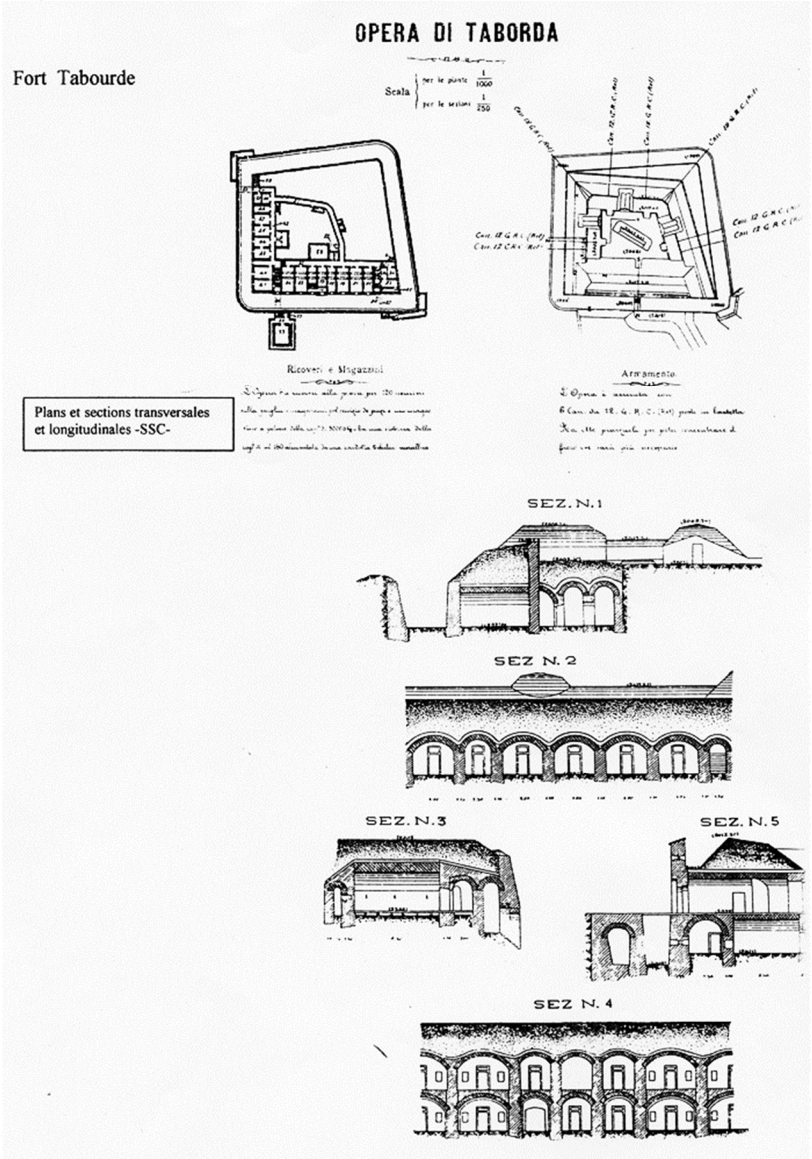

Plan du fort Tabourde. (source © Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général, © Archivi del genio Militare, Turin)

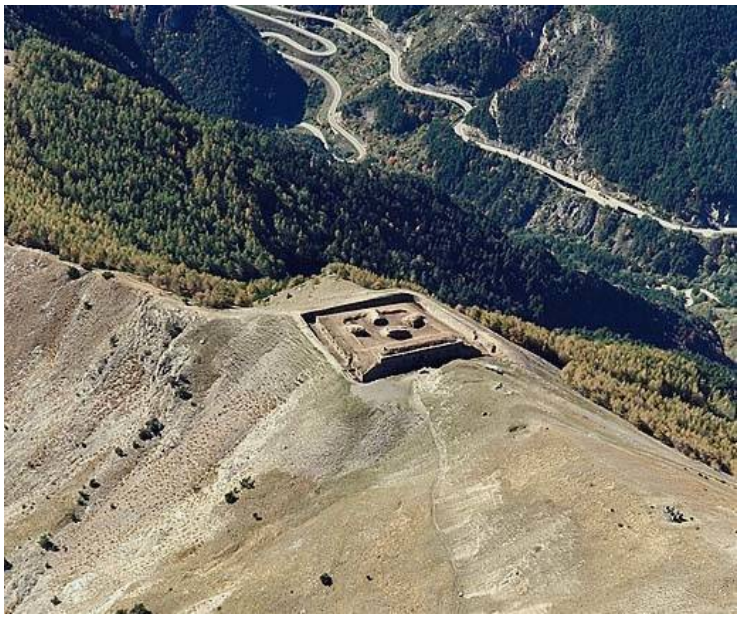

Fort Tabourde - Vue aérienne prise de l'est. (source Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général, cliché © Marc Heller)

Vue nord-ouest. (cliché Vincent Jacques / Drône de Regard.fr)

Encadrée par les pièces d'artillerie, la traverse-abri protège les canons des tirs d'enfilade. (cliché © Serge Forneris)

Portfolio complémentaire du sous-ensemble n°6 : Fort Pépin

Dénomination du sous-ensemble n°6

Fort Pépin (*Pepino*)

Description du sous-ensemble n°6

Cette batterie fut construite en 1883 sur la cime de Pépin, à 2 284 m d'altitude. Elle présente deux fronts d'attaque pour un armement de 7 pièces d'artillerie disposés sur des emplacements de tir à ciel ouvert.

Cet ouvrage de dimensions réduites, très concentré, est sensiblement différent des quatre autres batteries d'accompagnement du fort Central, et du modèle-type de batterie de protection en vigueur en Italie en 1880, auquel elle ne s'apparente guère que par son front de gorge rentrant, trait d'ailleurs absent des autres ouvrages.

Sans covisibilité avec le fort de Fort Central, la batterie de Pépin, malgré son isolement en haute altitude, a fait l'objet d'un soin particulier et pourrait être qualifiée de fortin.

C'est l'ouvrage le plus haut du dispositif, en contrebas de la cime de Pépino (2 344 m). Il en est aussi le plus à l'est. La route qui le dessert passe au dessus de son front de gorge.

Son état sanitaire général n'est pas mauvais, mais des chutes de roches ont entraîné la ruine de certaines parties.

L'ouvrage était conçu pour une garnison de 120 hommes et un armement de 6 à 7 canons, 5 sur le rempart du front sud pour le tir vers la vallée et 2 (emplacement de tir double) sur le rempart est.

L'ouvrage est établi sur un sur un étroit replat artificiel de la ligne de crête descendant du nord au sud.

Le plan général est conçu sur deux fronts autour d'un angle obtus: angle rentrant sur le front de gorge (nord), et saillant sur le front d'attaque (sud); les fronts d'extrémités sont courts, la construction étant étroite.

Le front de gorge, doté d'une caponnière centrale dans l'angle rentrant, est symétrique. En revanche, le front sud remparé est contraint par le relief naturel, qui interdisait de donner à son aile ouest un développement symétrique à celui de son aile est. Le fossé à escarpe et contrescarpe revêtues qui enveloppe le fort s'interrompt au droit de l'angle saillant qui brise le front sud, la déclivité rocheuse naturelle tient lieu d'escarpe pour l'aile ouest de ce front.

Le front de gorge, au nord, est entièrement occupé par un bâtiment de casernement à deux étages de casemates superposées, voûtées à l'épreuve, dont la façade extérieure est percée d'une baie par travée de casemate. Les baies du rez-de-chaussée ont une embrasure de type créneau d'infanterie, ce qui donne plus d'importance au caractère défensif de ce bâtiment. Cette façade est couronnée par un parapet d'infanterie à créneaux de fusillade pour la défense rapprochée.

Le flanc est du fort Pepin est occupé pour moitié par le mur-pignon du bâtiment de casernement nord, percé d'ébrasures de type créneau sur ses deux niveaux ; la moitié sud de ce flanc n'est qu' un mur d'escarpe de rempart percé de créneaux éclairant l'escalier d'accès à la galerie de contrescarpe.

Le bâtiment de casernement du front de gorge fait saillie sur le flanc ouest sur deux travées de casemates, qui assurent le flanquement du fossé, grâce à des créneaux d'infanterie.

Le flanc ouest est occupé par un petit bâtiment à deux niveaux et parapet crénelé, comme le bâtiment nord dont il complète l'économie. C'est dans cette courte aile ouest qu'est aménagée la porte du fort.

Le bâtiment de casernement et sa petite aile ouest ne sont pas enterrés vers la cour intérieure, et les petits côtés du bâtiment nord ouvrent dans le fossé.

La répartition des travées de baies est variable d'une façade à l'autre.

Les deux étages des façades extérieures sont séparés par un cordon-larmier.

Les fenêtres sont couvertes d'un arc surbaissé en briques entourés de feuillures d'encastrement pour les contrevents. Les créneaux de casemates, ceux de la caponnière ou de la galerie de contrescarpe, tous encadrés en brique, et ébrasés extérieurement, sont de deux types : baie extérieure plus large que haute (pour les frontaux) ou plus haute que large (pour les flanquants).

Les nombreux créneaux-fente de fusillade du parapet d'infanterie, plus courts vers l'intérieur qu'au dehors, sont aussi encadrés en briques. Les dalles minces en pierre composant la tablette qui d'arase de ce parapet sont conservées.

La porte du fort, percée dans la troisième et dernière travée de l'aile ouest en partant du bâtiment nord, est précédée d'un demi-pont suivi d'un pont-levis à bascule (complètement détruit) dont le contrepoids était assuré par deux fléaux lestés descendaient par des saignées du sol du passage, dans une fosse voûtée sous le passage d'entrée. L'encadrement de la porte est en pierre de taille grise (granit).

La chaussée d'accès à la cour, sous le couloir d'entrée voûté en berceau surbaissé, comporte deux bandes de dalles en pierre dure, pour le passage des roues des convois, séparées par une calade de cailloux, d'où se fait l'accès aux casemates.

Sous le rez-de-chaussée, les casemates basses prennent jour dans le fossé. Enterré sous la cour du fort, le magasin à poudre est cerné d'un couloir d'isolement.

Le puits de la cour accède à la citerne de 350 m3 enterrée, sous la partie est de cette cour.

Iconographie du sous-ensemble n°6

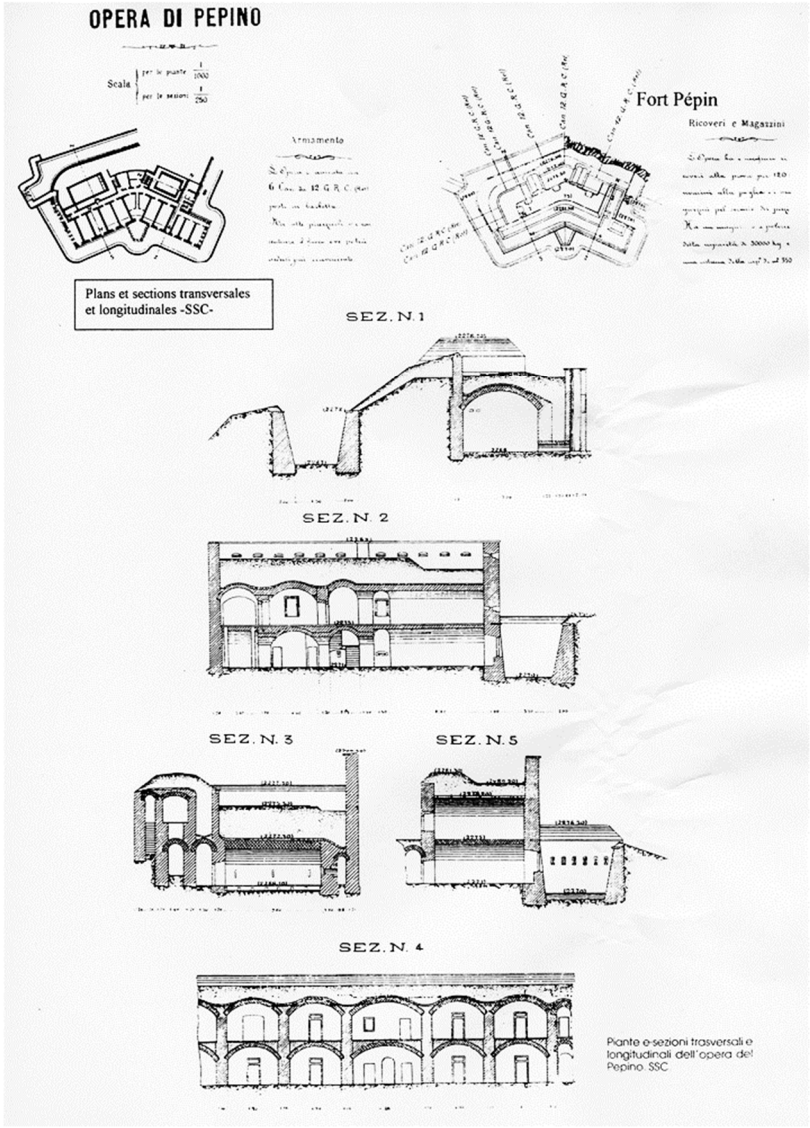

Plans et coupes du fort Pépin. (source Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général, © Archivi del genio Militare, Turin)

Fort Pépin - Vue aérienne du site prise du sud-est. (source Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire général, cliché © Marc Heller)

Porte d'entrée couronnée d'un parapet d'infanterie. (cliché © Serge Forneris)

Emplacements de tir à ciel ouvert. Au sol, pavement en arc de cercle de l'axe de rotation des affûts. (cliché © Serge Forneris)

Outils informatifs complémentaires

Bibliographie

Bagnaschino Davide, *Il Vallo Alpino a Cima Marta*, Atene Edizioni, Arma di Taggia, 2002.

Bagnaschino Davide, Corino Pier Giorgio, *Alta Roja fortificata, Dal campo trincerato del Tenda sino alle opere in caverna del Vallo Alpino*. Associazione per gli studi di storia e architettura militare. Melli Borgone, 2001.

Banaudo, José. *Une randonnée en Haute-Roya, les forts du Col de Tende*. *Le Haut Pays, journal de la Roya Bevera*, n° 8, 1986.

Corino, Pier Giorgio, *L'opera in caverna del Vallo Alpino,* Associazione per gli studi di storia e architettura militare. Edizioni Melli – Borgone,1995.

Corino, Pier Giorgio, *Materiale da fortificazione del Vallo*. Dans : *Pietra e Acciaio*, Edizioni Melli – Borgone, 1999.

Duvivier, A la découverte d'une forteresse montagnarde, les Balcons de Marte. *Le Haut Pays, journal de la Roya Bevera*, n° 34, 1995.

Gariglio Dario, Minola Mauro. Le fortezze delle Alpi occidentali [Les forteresses des Alpes occidentales]. T. 2 : dal Monginevro al mare Cuneo : L'Arcière, 1995.

Irenée, J. Les fortifications de St Dalmas de Tende. *Le Haut Pays, journal de la Roya Bevera*, n° 13, 1988.

Irenée, J. Des caméléons de béton. *Le Haut Pays, journal de la Roya Bevera*, n° 18, mai 1990.

Raybaud Claude, *Fortifications de l'époque moderne dans les Alpes-Maritimes*, Éditions Serre (collection L'Ancre solaire), Nice, 1992.

Raybaud Claude, Fortifications françaises et italiennes dans les Alpes-Maritimes, Éditions Serre (collection Equilibres), Nice, 2002.

Raybaud Claude, Kermarrec Alain, Babault Jean-Claude, *Les blockhaus de la Haute Roya*, Editions du Losange, Nice, 2011.

Robotti Massimo, *Il grande forte del colle di Tenda*, Mauro Fantino Editore, Borgo San Dalmazzo, 2012.

Notices d'archives

Dossiers inventaire région PACA.

Liens internet

https://dossiersinventaire.regionpaca.fr/gertrude-diffusion/dossier/place-forte-dite-camp-retranche-de-tende-ou-barrage-de-tende/38da52f3-3d78-42ac-9145-8c0619bd6b00

http://fortification.pagesperso-orange.fr/fortifications_tende.html

1) Fort de Giaure

https://dossiersinventaire.regionpaca.fr/gertrude-diffusion/dossier/batterie-dite-fort-Giaure/9a74bedb-7a3f-4ea9-b3dc-5c5eb35ad6d1

2) Fort Pernante

https://dossiersinventaire.regionpaca.fr/gertrude-diffusion/dossier/batterie-dit-fort-pernante/5530af4c-06b9-4044-b4ce-61c6231e56aa

fort Pernante

3) Fort de la Marguerie

https://dossiersinventaire.regionpaca.fr/gertrude-diffusion/dossier/batterie-dite-fort-Marguerie-ou-fort-de-la-marguerie/2d893332-57b6-4b82-a908-046f505cff7a

fort de la Marguerie

4) Fort Central et casernement

https://dossiersinventaire.regionpaca.fr/gertrude-diffusion/dossier/fort-de-colle-alto-ou-fort-central/0076cf83-dc96-41ab-bc64-31276dfb09cc

https://sketchfab.com/models/fe76826487d9441093229b44a6874708?ref=related

caserne du Fort Central

5) Fort Tabourde

https://dossiersinventaire.regionpaca.fr/gertrude-diffusion/dossier/batterie-dite-fort-Tabourde-ou-fort-tabourde/c6bce38f-7436-43cd-9a9c-04fa7ea389c7

6) Fort Pépin

https://dossiersinventaire.regionpaca.fr/gertrude-diffusion/dossier/batterie-dite-fort-pepino-ou-fort-pepin/fec36fcc-a592-4ad4-95b0-c3e4a2a32d57

Patrimoines Vermenagna-Roya corrélés

Système de fortifications Séré de Rivières dans le massif de l'Authion à Breil

Système de fortifications Maginot à Breil

Historique de la fiche

Conception originale : Patricia Balandier, le 31 août 2018.

Mise à jour :